

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CA DE LA CORPO DES LOISIRS POUR LE 25 OCT. 2016

Étaient présentes

Diane Leclerc (DL)
Mylène Vézina (MV)
Isabelle Grenier (IG)
Catherine Aubin (CA)

Absents :

Karine Ouellet (KO),
Lisa-Marie Harvey (LMH),
Julien Montreuil (JM)

8. Fond de roulement pour la Corporation des sports et loisirs de Saint-Valérien

Nous avons investi la totalité de notre fond de roulement dans le projet de sentier de vélo modulé et n'avons aucune source de financement de base récurrent pour refaire notre fond de roulement par le fait même que chaque argent demandé en financement ou levée de fond est investi dans un projet en particulier. Une enveloppe discrétionnaire annuelle de 4000\$ de la municipalité de Saint-Valérien (50%) et de la Corporation de développement (50%) nous permettrait d'investir dans notre milieu et servirait de levier pour aller chercher davantage de partenaires financiers à l'externe et ainsi dynamiser davantage le milieu Valérienais profitant ainsi à toute la communauté.

Il est proposé par Lisa –Marie secondé par Isabelle et résolu à l'unanimité de demander une enveloppe annuelle de 2000\$ à la municipalité de Saint-Valérien ainsi qu'une enveloppe annuelle de 2000\$ à la Corporation de développement pour soutenir les activités communautaires de Loisirs pour Saint-Valérien. Cette enveloppe annuelle profiterait directement à la communauté en dynamisant le milieu nous permettrait d'aller chercher du financement externe plus efficacement et canaliser notre énergie bénévole dans des activités qui profitent grandement à la collectivité. Un rapport annuelle des projets découlant de l'investissement municipal serait fournie à chaque fin d'année budgétaire et sera diffusé dans le Jaseur pour témoigner aux citoyens de la valeur de l'investissement.